

Orientations suite à un M1 Droit Pénal

Par **tiramisu**, le **09/07/2010** à **16:07**

Bonjour, je souhaiterais avoir quelques renseignements: j'ai obtenu mon master 1 de droit pénal et carrières judiciaires et à la suite de cela j'ai fait plusieurs dossiers dans plusieurs facultés, malheureusement les réponses s'avèrent négatives.

A vos avis vers quoi puis-je me diriger l'année prochaine sachant que je souhaiterais travailler notamment dans la police ou autres carrières judiciaires.

D'autres parts quelqu'un pourrait-il me renseigner sur la pratique du métier d'avocat et ses différentes spécialités.....

Merci à tous d'avance